

Ecole Pointe des châteaux – Saint-Leu- Année scolaire 2023-2024

Fournitures scolaires pour les classes de cycle 2 (CP-CE1-CE2)

Cette année, nous adaptons la liste de fournitures scolaires en particulier à cause de l'inflation (+30%). Pour rappel, il s'agit de simplifier la logistique pour tout le monde et surtout en classe. Cela permet d'avoir du matériel homogène, adapté et de bonne qualité.

A fournir par les parents à la rentrée :

- 1 Porte-vues rouge (60 vues)
- 1 Ardoise à craie (en bois et ardoise) et un chiffon
- 1 trousse
- 5 bâtons de colle de 21g (ou plus) de qualité (UHU, Scotch...)
- 1 gomme
- 1 crayon à papier
- 1 taille-crayon avec réservoir
- 1 stylo bleu, 1 stylo vert, 1 stylo rouge.
- Uniquement pour les CE1 et CE2 : 1 agenda Réunionnais (qui commence en Août)

Grâce aux coopératives de classe et d'école, tous les autres matériels utilisés en classe seront fournis (cahiers couverture plastique, fichiers, règles, équerres, compas, calculatrices, pinceaux, peinture...)

Le montant de la cotisation à la coopérative de classe reste de 50€.

Chèques à l'ordre de : « Amicale UFOLEP-USEP de la pointe »

Merci d'inscrire au dos du chèque le nom et le prénom de l'élève ainsi que le numéro de compte suivant : 939 022 706.

Ecole Pointe des châteaux – Saint-Leu- Année scolaire 2023-2024

Fournitures scolaires pour les classes de cycle 2 (CP-CE1-CE2)

Cette année, nous adaptons la liste de fournitures scolaires en particulier à cause de l'inflation (+30%). Pour rappel, il s'agit de simplifier la logistique pour tout le monde et surtout en classe. Cela permet d'avoir du matériel homogène, adapté et de bonne qualité.

A fournir par les parents à la rentrée :

- 1 Porte-vues rouge (60 vues)
- 1 Ardoise à craie (en bois et ardoise) et un chiffon
- 1 trousse
- 5 bâtons de colle de 21g (ou plus) de qualité (UHU, Scotch...)
- 1 gomme
- 1 crayon à papier
- 1 taille-crayon avec réservoir
- 1 stylo bleu, 1 stylo vert, 1 stylo rouge.
- Uniquement pour les CE1 et CE2 : 1 agenda Réunionnais (qui commence en Août)

Grâce aux coopératives de classe et d'école, tous les autres matériels utilisés en classe seront fournis (cahiers couverture plastique, fichiers, règles, équerres, compas, calculatrices, pinceaux, peinture...)

Le montant de la cotisation à la coopérative de classe reste de 50€.

Chèques à l'ordre de : « Amicale UFOLEP-USEP de la pointe »

Merci d'inscrire au dos du chèque le nom et le prénom de l'élève ainsi que le numéro de compte suivant : 939 022 706.